



AUTO ECOLE ANDRE COUTIER SARL JC 4A

167 Rue Jean Baptiste Défernez 62800- Liévin

Siret : 78992232500012 - Agrément Prefectoral : E1306200250

19 rue Charles Ferrand 62210 - Avion

Siret : 78992232500020 - Agrément Prefectoral : E1306200260
Code NAF : 8553 Z

Tel : 0321442319

Adresse Mail : autoecole.coutier@sfr.fr

RENDEZ-VOUS POST PERMIS

Stage de sensibilisation à la sécurité routière,

Animé sur une journée de 7 heures avec un minimum de 6 participants,

Cette formation complémentaire s'adresse aux titulaires d'un premier permis (A1, A2, B1, B) entre le sixième mois et le douzième mois qui suit son obtention (ni avant, ni après). Elle ne peut être suivie que si le conducteur n'a commis aucune infraction.

Suite à ce stage, la période probatoire des conducteurs ayant passé leur permis B en conduite supervisée ou traditionnelle sera réduite de 3 ans à 2 ans.

Pour les conducteurs ayant passé leur permis B en conduite accompagnée, la période probatoire sera réduite de 2 ans à 1 an et demi.

Cette formation de 7 heures est réalisée sur une journée afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre chacun des conducteurs.

Son organisation :

Audit de conduite,

Auto-évaluation de la conduite observation de la conduite des autres participants.

Prise de conscience des risques (vitesse, distances d'arrêt, alcool, drogues médicaments, conduite économique et conduite apaisée).

Bilan de la journée, engagement de chacun et validation par l'attestation de formation.

Un enseignant de la conduite spécialement formé est responsable de l'animation.